

SAINT-CAMILLE EN BREF



La Municipalité est très heureuse de vous présenter l'édition de janvier 2025 du Saint-Camille en bref!

Bonne lecture!

ATELIER DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION SUR LA FRAUDE

Mardi 21 janvier, à 13 h | Au P'tit Bonheur de Saint-Camille



Le mardi **21 janvier 2025**, à **13 h**, nous vous convions à un **atelier de prévention et de sensibilisation sur la fraude**. Cette activité gratuite se tiendra dans la salle Miquelon-Crépeau, au P'tit Bonheur de Saint-Camille.

Vous avez déjà entendu parler de vol d'identité? De fraude par carte de paiement? Saviez-vous que certaines fraudes visent spécifiquement les personnes âgées?

M. Anthony Lemieux, agent de la **Sûreté du Québec** en poste dans la MRC des Sources, vous informera et vous sensibilisera sur le sujet, qui est plus que jamais d'actualité.

REPAS COMMUNAUTAIRE

Si vous le souhaitez, joignez-vous au **repas communautaire** qui se déroulera juste avant l'atelier, soit de **11 h 30 à 13 h**, au P'tit Bonheur! Pour plus d'information :

ptitbonheur.org/repas-communautaires
819 340-1993



Vous renseigner permettra de mieux vous protéger et de prévenir des situations embêtantes dans le futur!

Plus d'information sur cet atelier :

819 828-3222, poste 105

developpement@saint-camille.ca

SÉANCE DU CONSEIL

13 JANVIER 2025

Prochaine séance : LUNDI 3 février 2025 | À 19 H au Centre Le Camillois

Administration et législation

- Adoption des **comptes à payer de décembre** au montant de **401 345,91 \$**;
- Adoption de la **liste des dépenses incompressibles 2025**;
- Adhésion 2025 à l'**Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)** au coût de **1 050,70 \$**, taxes en sus;
- Renouvellement du **contrat de travail** de la **direction générale**;
- Participation de deux membres du conseil aux **Assises 2025** de l'**Union des municipalités du Québec (UMQ)** se déroulant du 14 au 16 mai 2025;
- Adoption du **Règlement 2024-09** modifiant le **Règlement 2021-05** relatif à la **gestion contractuelle**;
- Adoption du **Règlement 2025-01** de taxation pour l'**année 2025**;
- Adoption du **Règlement 2025-02** relatif à la **rémunération des élus municipaux**;
- **Avis de motion** et dépôt du projet de **Règlement 2025-03** interdisant l'**épandage de déjections animales** durant certaines journées de l'été 2025.

Hygiène du milieu et environnement

- Subvention du **Fonds vert pour l'élimination des matières résiduelles 2024** au montant de **9 972,02 \$**.
- Autorisation de la **signature de l'entente avec AgriRÉCUP** pour la modernisation de la collecte sélective de matières résiduelles en agriculture;
- Approbation du **budget 2025** de la **Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux** au montant de **4 418 711 \$**.

Aménagement, urbanisme et développement

- Dépôt de la **liste des permis émis de décembre 2024**;
- Adhésion de l'inspecteur en bâtiment et environnement à la **COMBEQ** au coût de **380 \$**, taxes en sus;
- Autorisation de la délivrance d'une **dérogation mineure** pour l'immeuble situé au **45, chemin Durand**;
- Octroi d'un contrat à **Vaillancourt portes et fenêtres** pour l'**ajout d'une porte** supplémentaire au bureau municipal, au coût de **6 848 \$**, taxes en sus.

Loisirs et culture

- Motion de félicitations à **M. Andrew Chartier** pour sa nomination à l'**Apéro culturel de l'Estrie**;
- Appui financier au **Regroupement d'artistes vivant en ruralité (RAVIR)** au montant de **500 \$**;
- Partenariat avec le **Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE)** pour les **Jeux du Québec** au montant de **150 \$**;
- Appui à l'organisme **Danville en transition** pour le projet **Festivités printanières 2025** dont la programmation comprend des activités sur le territoire de Saint-Camille, au montant de 300 \$.

INFORMATIONS MUNICIPALES

COLPORTAGE

La compagnie **Xplore** s'est procuré un permis pour faire du colportage sur notre territoire entre le **1^{er} février et le 2 avril 2025**. Il est donc probable qu'ils vous sollicitent à votre porte prochainement.

Nous vous recommandons d'exiger à tous les colporteurs qui frappent à votre porte de vous présenter leur permis et de vérifier l'exactitude de celui-ci. Un colporteur qui veut faire les choses sérieusement connaît les règlements municipaux. L'absence de permis signifie déjà un acte douteux. Et même s'il possède un permis en règle, vous conservez les mêmes droits de refus.

Avisez vos proches et les personnes vulnérables de votre entourage de leurs droits.



OFFRE DE LOISIRS

Mme Fanny Bouchard, directrice loisirs, histoire et culture des municipalités de Wotton, Saint-Adrien et Ham-Sud, a préparé un document listant l'offre de loisirs dans les municipalités voisines de Saint-Camille. Elle y a aussi inclus certaines activités de notre propre territoire. Consultez ce document sur notre site Web :

saint-camille.ca/loisirs



ÇA VOUS TENTE DE BOUGER?

À partir du **3 février 2025**, venez nous voir au Centre Le Camillois les **lundis à 10 h**.

Apportez de **bons souliers**, des **vêtements souples**, une **bouteille d'eau** et votre **bonne humeur**.

Mme **Huguette Jarret** offrira le cours et Mme **Marie-Hélène Pelletier** sera le soutien actif.

Ces **sessions d'activité physique** pour la **mise en forme des personnes âgées** sont **gratuites** et se dérouleront durant **10 semaines**.

Veuillez manifester votre intérêt à

Mme Huguette Jarret
au **819 828-2077**.



INFORMATIONS MUNICIPALES

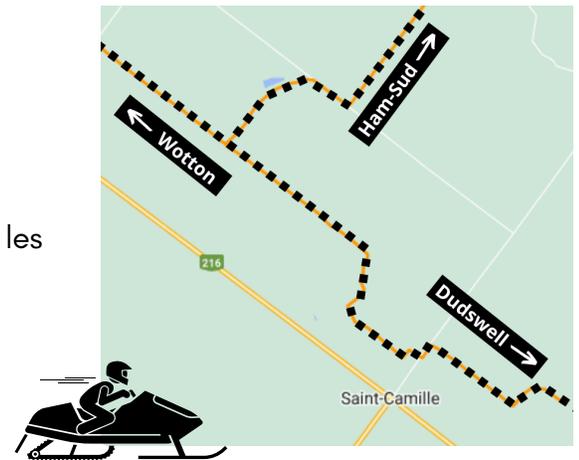
RAPPEL IMPORTANT SENTIERS DE MOTONEIGE BALISÉS

Nous vous rappelons qu'il est **interdit de circuler en motoneige** (ou autre véhicule motorisé) dans les **sentiers municipaux** ainsi que sur les **terrains privés** sans autorisation du propriétaire.

Des sentiers dédiés sont à la disposition des gens qui souhaitent pratiquer leur sport motorisé en toute convivialité!

Nous vous remercions de votre collaboration.

Repérez les sentiers balisés avec cette carte interactive : fcmq.fcmqapi.ca



MESSAGE DU BUREAU DE POSTE

Le bureau de poste de Saint-Camille souhaite rappeler aux personnes concernées que **votre boîte aux lettres doit être bien dégagée** afin que le facteur ou la factrice puisse y **déposer votre courrier**. Prenez garde de ne pas placer vos bacs de matières résiduelles trop près de votre boîte aux lettres et de bien libérer celle-ci de tout encombrant.

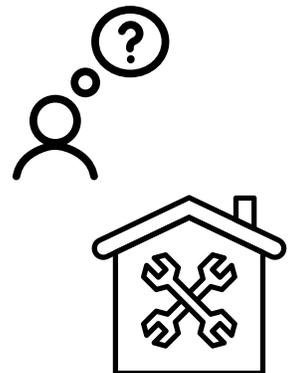
INFO-TRAVAUX

Avant d'acheter et de faire les travaux



Communiquez avec l'inspecteur en bâtiment et environnement

Communiquez avec Jean-François Rivest, inspecteur en bâtiment et en environnement à inspecteur@saint-camille.ca ou par téléphone au **819 828-3222, poste 104**.



Pour nous joindre:

Municipalité du canton de Saint-Camille

819 828-3222 | info@saint-camille.ca | www.saint-camille.ca